



LE BROC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 21/03/2026**

N° 2026-025

Nombre de Membres	
Effectif légal	<b>15</b>
En exercice	<b>15</b>
Présents	<b>15</b>
Pouvoirs	<b>0</b>
Suffrages exprimés	<b>15</b>

Vote pour	<b>15</b>
Vote contre	<b>0</b>
Abstention	<b>0</b>
Ne participe pas au vote	<b>0</b>

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un mars à dix heures, se sont réunis en séance d'installation du conseil municipal à la mairie, les membres du conseil municipal de la Commune de LE BROC, sous la présidence de Monsieur Philippe HEURA, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : le 16/03/2026

PRÉSENTS : Mmes et MM. AIME-LEWIS – AUDIBERT – BERENGER – BERNARD BIZET – BUCARO – DALIBARD – GARDENQ – HEURA – PIROUD – RICHARD – SALINE – SION – SNITSELAAR – YACOUB

Secrétaire de séance : M. BUCARO

**INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
Election des Adjoint**

**Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT),** notamment les articles L.2122-1 à L.2122-7 et L.2122-7-2

**Vu la délibération précédente n°2026-024** fixant le nombre d'adjoints au maire à quatre.

**Considérant** que dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel et que la liste doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

**Considérant** que si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

**Considérant** que le quorum est atteint

Le Maire **précise** que le vote a lieu à bulletin secret et que les bulletins de vote doivent être **écrits sur papier blanc** et **déposés dans l'urne** après appel nominal des conseillers.

**Il propose** de désigner en tant qu'assesseur :

- BIZET Valérian
- GARDENQ Tommy

**Il est constaté, après un appel à candidature, qu'une seule liste est** proposée

liste « Adjoint - Le Broc, notre avenir » :

- Daniel YACOUB
- Florence PIROUD
- Philippe BUCARO
- Brigitte SION

**AR Prefecture**

006-210600250-20260321-2026\_025-DE  
Reçu le 24/03/2026  
Publié le 24/03/2026

**Le maire Invite** chaque conseiller, après appel de son nom, à remettre son bulletin de vote dans l'urne

**Après dépouillement, le résultat du premier tour**

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue requise : 8

La liste « Le Broc, notre avenir» a obtenu : 15 Voix

La liste « Le Broc, notre avenir», ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus en qualité d'adjoints au maire dans l'ordre du tableau

- Daniel YACOUB, 1<sup>er</sup> adjoint au maire
- Florence PIROUD, 2<sup>ème</sup> adjointe au maire
- Philippe BUCARO, 3<sup>ème</sup> adjoint au maire
- Brigitte SION, 4<sup>ème</sup> adjointe au maire

**Le maire déclare les adjoints au maire immédiatement installés dans leur fonctions**

**Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus indiquée,  
Pour Extrait conforme,**

**Le Maire,  
Philippe HEURA**

